

L'école des élus

Si on formait nos hommes et femmes politiques aux enjeux du développement durable ? En France l'idée fait son bout de chemin, si bien que l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement s'y est collé. Et les résultats dépassent les espérances. Jean BURGER, son directeur, nous en conte l'aventure.

UNE petite centaine de personnes rassemblées en fin de journée, par groupes de quatre, autour de petites tables. Nous sommes dans la salle des fêtes de Saint-Pardoux, mignonne commune de Gâtine Poitevine au nord de Niort, dans la France de l'ouest. Non, il ne s'agit pas d'un tournoi de belote, mais de la première phase d'une formation expérimentale d'une douzaine de séquences sur le développement durable organisée pour les élus du « Pays »¹ et les membres du conseil de développement.² Cette phase, c'est le « recueil des représentations », un moment incontournable pour pouvoir créer un vocabulaire commun entre les participants et aborder le thème du développement durable.

Modus operandi

Le travail se poursuit à partir d'un exposé mais aussi par des travaux en groupes et en ateliers. La notion de globalité est illustrée, ce soir-là, par la communauté Urbaine de Dunkerque, à travers des exemples de coopération internationale partenariale Nord/Sud à Cuba, avant de revenir au local avec les notions d'indicateurs applicables à des projets locaux présentés par l'Agence Régionale Pour l'Environnement Midi-Pyrénées.

Plusieurs sessions sont organisées ainsi à partir d'autres témoignages, avec un public fidèle et actif. Elles ont lieu en fin de journée (de 18 h à 20h30) ou le samedi matin, car les élus ont souvent une activité professionnelle et sont peu disponibles dans la journée. Des modules d'application thématiques sont également proposés pour approfondir certains sujets comme ceux sur habitat et Haute Qualité Environnementale, déchets et entreprises, eau et hydrocitoyenneté, paysages, éolien... le tout assaisonné le plus possible des épices du terrain, à travers des témoignages, des visites et de petits exercices d'application pratiques.

Le nombre de participants a bouleversé nos prévisions initiales. Il nous a incités à proposer aux services de l'État et du Conseil Régional, avec plusieurs de nos partenaires, cette démarche à une échelle régionale plus large. Il est clair que ce thème interpelle beaucoup nos décideurs et qu'au-delà des aspects régle-

mentaires il est important de faire acquérir des réflexes nouveaux en matière de conduite de projets : des approches plus globales et transversales, la participation des citoyens, la solidarité...

Pour un large public

L'Ifrée (Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement), créé en Poitou-Charentes en 1996, est né du partenariat et s'applique dans tout ce qu'il fait à mobiliser toutes sortes de partenaires, associatifs ou institutionnels pour construire ses programmes. Nous choisissons donc volontairement de travailler à plusieurs, parfois nombreux, sur ce type de projets, d'une part pour être capables d'apporter une vision plurielle des thèmes abordés mais aussi afin d'assurer un rôle démultiplicateur de la formation vis-à-vis de nos partenaires.

Nos actions au niveau régional ne sont pas déconnectées de ce que nous proposons au niveau national dans nos programmes de stages qui s'adressent plus spécifiquement aux éducateurs au sens large (voir le supplément « Formation » inséré dans ce SYMBIOSES).

Nous avons de plus en plus souvent à faire avec ce que nous appelons encore nos « nouveaux publics » : acteurs des territoires, élus, responsables d'entreprises qui sont comme nos publics plus traditionnels (enseignants, animateurs, formateurs) des médiateurs qui ont à faire passer un certain nombre d'informations et de messages sur l'environnement et le développement durable auprès de leurs publics. Et qui donc, eux aussi, ont besoin de formation continue.

Jean BURGER

IFREE, carrefour de la Canauderie,
forêt de Chizé à 79360 Villers-en-Bois (00 33 5 49 09 64 92 -
ifree@educ-envir.org) -
www.educ-envir.org.



¹ Le Pays est un cadre de projets – et non un nouveau découpage administratif – qui a pour vocation de mobiliser les acteurs tant publics que privés, afin de définir un projet commun de développement pour le Poitou-Charentes. Créé à l'initiative des communes et de leurs groupements, il permet de mettre en place de nouvelles solidarités et développer le lien social.

² Le conseil de développement est consulté sur toute question pour l'aménagement et le développement du « Pays » et associé à l'évaluation des actions menées dans le respect des principes du développement durable. Sa composition doit prendre en compte la diversité des activités économiques, sociales, culturelles ou associatives présentes sur le territoire.